

COMMUNE : BAVANS (25550)

Nos réf. : PK/HB/DB/MCR

N° 51/2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION : 16/09/2013	L'an deux mil treize le vingt six septembre à dix neuf heures,
DATE D'AFFICHAGE : 26/09/2013	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Pierre KNEPERT, Maire,
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27 Présents : 21 Votants : 25</i>	Présents : KNEPERT Pierre, MERAUX Jocelyne, BELZ Christian, MAKSOUH Mourad, PARRAIN Carole, CLAUDON Pierre, MORENO Christine, MANIAS Marcel, JACQUOT Laurent, FONTAINE Dalila (arrivée 19h10), RENOUX Alain, GRIFFON Pierre, MORASCHETTI Élisabeth, CHATELAIN Pierre, RADREAU Sophie (départ 20h30), MARTINO Jean-Luc, BIGEARD Isabelle, AUDOUZE Yann, TRAVERSIER Agnès (départ 19h45), GIRARD Jean-Claude, MOUHOT Marcel.
OBJET : <i>Motion ONF - Maintien du triage d'Hérimoncourt</i>	Excusés : PETIT Betty, PERRON Danièle a donné procuration à PARRAIN Carole, MONNIN Jean-Pierre a donné procuration à MAKSOUH Mourad, PAGNOT Pascal a donné procuration à GIRARD Jean-Claude, ATAR Nathalie a donné procuration à TRAVERSIER Agnès, Absente : GRILLOT Fabienne. Madame Élisabeth MORASCHETTI est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire cède la parole à Mourad MAKSOUH, Adjoint chargé de la Commission « Travaux – Ateliers – Forêt – Cimetière » :

« Considérant que le Code Forestier confie la gestion durable de notre forêt communale à l'Office National des Forêts et que la bonne mise en œuvre de cette gestion nécessite un personnel suffisant pour les tâches quotidiennes, le Conseil Municipal de BAVANS demande à la direction de l'ONF d'assurer le maintien sur le triage d'Hérimoncourt, situé dans la même unité territoriale que le triage auquel est affectée notre forêt communale. Son titulaire actuel prenant sa retraite à l'été 2013, son remplacement doit être assuré sans modification du poste pour le mois de septembre 2013, que ce soit par voie de mutation ou par le recrutement sur concours d'un nouveau technicien. »

L'exposé de Monsieur MAKSOUH entendu, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, apporte son soutien.

Cette motion sera transmise :

- à Monsieur le Directeur – Direction Territoriale ONF Franche-Comté, 14 rue Plançon BP 51581, 25010 BESANÇON Cedex,
- à Monsieur le Directeur – Agence ONF Nord Franche-Comté, 3 rue Parmentier BP 14, 70201 LURE Cedex.

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 26/09/2013
Publiée le 26/09/2013...

DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire

